

**O.F. 27 octobre 1977**

## **La nouvelle usine de la Lande de Musson (établissements Roux) officiellement inaugurée à Langon**

Dans la conjoncture parfois difficile que connaît actuellement la vie économique dans la région redonnaise, il est réconfortant de saluer la vitalité et l'expansion d'une industrie artisanale implantée (et cela peut peut-être servir de test) dans un milieu rural.

Tel est le cas des Ets Adolphe Roux, spécialisés dans la fabrication et l'installation de cuisines dont le siège et les usines sont installés sur le territoire de Langon.

Une remise de médailles du travail a donné, vendredi dernier, l'occasion de saluer une heureuse progression et de rendre hommage à ses promoteurs, de quelque ordre soient-ils dans la hiérarchie.

### **L'usine de Musson**

En 1960, avec l'aide de trois compagnons, M. A. Roux, originaire de St-Ganton, jetait les bases de cette entreprise. En 1963, était ouverte l'usine du bourg (Pommardière), toujours en intense activité et agrandie en 1974.

Après dix ans d'efforts, une seconde usine implantée sur la lande de Musson vient compléter celle du bourg et répondre aux besoins d'une clientèle dépassant le cadre de la région.

L'inauguration officielle de cette nouvelle usine s'est déroulée dans la soirée de vendredi. Avant que n'y pénètre la nombreuse assistance, M. Alain Madelin, secrétaire de la jeune Chambre économique des Pays de Vilaine, avait eu l'honneur de couper le ruban tricolore.

### **Le point de situation**

Dans une partie du local transformée en salle de réception, M. A. Roux avait ensuite le plaisir de saluer cette assistance composée de personnalités locales et des communes voisines, d'amis, de membres du personnel et de leurs familles.

Après avoir présenté cette nouvelle usine dotée d'équipements modernes et fait remarquer qu'en moins de deux ans la production avait triplé, M. A. Roux déclarait notamment :

« En trois années, nous avons créé 45 emplois nouveaux en portant nos effectifs de 35 à 80 personnes ; la moitié environ sont des Langonnais. C'est bien là la preuve que le développement de la petite industrie en milieu rural est possible.

« Ce développement, nous le poursuivrons dans les années futures. Nous savons que les lourdes charges que doit supporter notre commune pour poursuivre son développement touristique ne lui permettront pas de créer l'infrastructure nécessaire à l'implantation de nouvelles installations et à l'accueil des familles des nouveaux ouvriers, mais nous sommes certains que nos voisins nous en fourniront les moyens ».

A cette réussite, M. A. Roux n'avait pas manqué d'associer tout le personnel en rendant un hommage particulier aux ouvriers de la première heure dont certains devaient être justement mis à l'honneur au cours de cette réunion.

Pour M. A. Madelin « Un exemple de développement »

LA PRESIDENCE DE CETTE CORDIALE MANIFESTATION AVAIT ETE CONFIEE à M. Alain Madelin, choix très justifié en raison de ses fonctions à la Jeune Chambre économique des Pays de Vilaine.

Après avoir présenté les excuses de M. Simon, député de l'arrondissement, et exprimé sa satisfaction de présider cette réunion, M. A. Madelin mettait en évidence « **cet exemple de développement d'industrie ou de petite industrie dans un milieu rural, en félicitant tous les promoteurs et collaborateurs, ce qui permet à des jeunes de rester au pays et ne pas être obligés d'aller à la ville** ».

## **Remise de distinctions**

Sur l'invitation de M. A. Roux, M. Madelin procédait ensuite à une remise de distinction au titre de médailles du travail : la grande médaille d'or à M. **Joseph Frangeul** (de Langon), victime d'un accident du travail ; la médaille de vermeil à M. **André Launay** (de St-Ganton) ; la médaille d'argent à MM. **Alexandre Thibault** (de Brain-sur-Vilaine) et **Just Legendre** (de St-Just).

Ces médailles furent l'objet de chaleureux applaudissements ; chacun d'eux reçut un fauteuil offert par la direction et un cadeau du comité d'entreprise. Un cocktail permit ensuite aux uns et aux autres de poursuivre cette agréable réunion dans une agréable ambiance.

*J. MAILLARD*